

informations

midi-pyrénées

la
cgt

comité régional

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Vos luttes dans la région
1^{er} mai



A la une
aéronautique



Vie syndicale
8 Comités Régionaux

Manifestation du 6 mars - Toulouse

Dossier

10^e conférence, engageons le débat

développer les convergences en région



N°170 avril 2007

Dossier

Engageons le débat



Editorial 2

A la une 3

- Aéronautique

Vos luttes dans la région 4

- 1^{er} mai 2007
- Goubier
- France Télécom
- Liebherr

Professions 5

- Commerce
- FIRMI

Activité Régionale 6

- Aquitaine/Midi-Pyrénées
- Conférence Régionale

Dossier 7-10

- Engageons le débat
- Les transports : enjeu régional
- Initiatives et convergences
- Vous avez la parole

Activité CGT/CESR 11

- Actualité
- Rencontre avec...

Actualité CESR 12

- Nos interventions

Vie Syndicale 13

- 8 Comité Régionaux
- Forum Santé-Travail

Emploi 14

- ANPE

Brèves 15

- IRHS
- IRT
- CSI Pyremed

L Notre prochaine conférence régionale se déroulera les 6 et 7 décembre prochains.

C'est dans un contexte où l'ensemble de la filière aéronautique de notre région se voit menacée par la décision du groupe EADS de supprimer plusieurs milliers d'emploi afin de répondre aux appétits d'actionnaires insatiables, que s'ouvre sa préparation.

S'il en était besoin, cette actualité sociale féroce nous démontre l'enjeu de travailler à l'amélioration de notre capacité à porter des questions de cette ampleur, à construire et développer des mobilisations de haut niveau, de manière convergente et cohérente, à l'échelon voire interrégional.

La 10^e conférence régionale ne peut et ne doit donc pas être une conférence comme les autres. Elle doit nous permettre d'identifier les problématiques qui relèvent principalement de l'échelon régional, de débattre du contenu de l'activité à mener pour y répondre efficacement, de définir collectivement l'outil régional qui peut permettre aux syndicats et syndiqués CGT de relever avec les salariés de Midi-Pyrénées les défis auxquels ils sont confrontés.



Il n'y a donc pas de temps à perdre pour lancer partout et avec tous le processus préparatoire à cette échéance en s'assurant notamment de la diffusion la plus large possible du 4 pages destiné à l'ensemble des adhérents de notre organisation.

Tel que l'ont réaffirmé, entre deux tours d'élection présidentielle, près de 10 000 manifestants de notre région lors de la journée internationale de lutte du 1^{er} mai, c'est le choix du progrès social qui doit prévaloir. A nous de nous mettre en situation de l'imposer.

Tarbes, le 2 mai 2007

Jean François LAPEYRE
Secrétaire général UD65



Bourse du Travail
19, place Saint-Sermin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1 € • N° 170 • Avril 2007
N° d'inscription à la CP 0206S05720
ISSN 1950-4926

Directrice de la Publication :
Martine Bernard-Roigt
Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 06 67
E-mail : cgt.crimp@wanadoo.fr
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

Imprimé par Les Capitouls



un immense défi à relever !

imposer une autre logique pour le progrès social

L'actualité régionale est fortement marquée par l'annonce des mesures Power 8 par la direction d'AIRBUS. L'annonce de 10 000 suppressions d'emplois dont 4 000 en France, la cession de plusieurs sites suscitent un vif émoi, rapidement transformé en colère des salariés-es. En effet ceux-ci ont réagi et dans l'unité des organisations syndicales, ils se sont fortement mobilisés en participant à plusieurs journées d'action et de manifestation. Chacun-e d'entre nous a encore à l'esprit la puissante manifestation de Toulouse le 6 mars, qui a rassemblé plus de 15 000 participants pour dire non au plan Power 8, oui à une véritable politique industrielle créatrice d'emplois, oui au développement de nos territoires.

Car en effet tel est bien l'enjeu auquel est confrontée l'entreprise : faire face aux besoins de construction d'avions, et du programme A380 en développant l'emploi, les compétences et les qualifications des personnels ! Peu d'entreprises de la filière aéro peuvent afficher un tel carnet de commandes (2 500 avions) qui assure 5 années de travail, il serait logique qu'il y ait des embauches réalisées pour faire face à cette situation. C'est l'inverse que propose la direction d'Airbus car son objectif est la réduction des coûts et le taux de rentabilité des actionnaires, elle s'inscrit ainsi dans une logique commerciale et financière au détriment de la logique industrielle. Les principales mesures de ce plan inadmissible envisagent la suppression de 1 100 emplois à Central Entity à Blagnac et le regroupement des sous-traitants dont le nombre est diminué (3 000 à 500), sont ainsi imposées.

Notre région comme l'ensemble des régions

qui ont une activité aéronautique est particulièrement concernée, ce plan frappe son économie de plein fouet. En effet, déjà faiblement industrialisée Midi-Pyrénées a subi au cours de ces 10 dernières années une perte des emplois industriels considérable, des fleurons de l'économie régionale ont disparu GIAT, Valéo, JOB... ou sont en voie de marginalisation, la chimie, le textile.

**... nous sommes confrontés
à un immense défi,
articuler la résistance au plan de
restructuration, les enjeux qu'il pose
et les aspirations des salariés-es.**

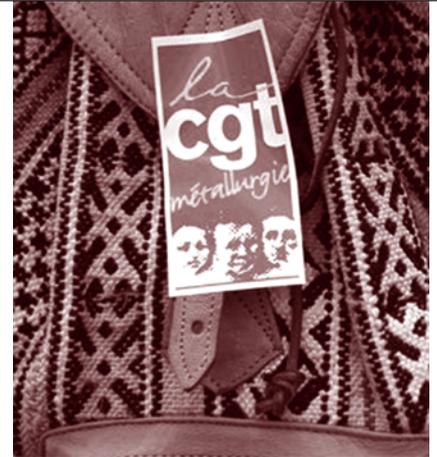
Faute d'avoir développé des politiques de soutien aux filières industrielles, assurant ainsi la diversité de son tissu économique, les politiques publiques se cantonnent à l'accompagnement social des restructurations. Notre économie régionale se trouve ainsi conditionnée au seul développement de la filière aéronautique. Elle emploie 58 000 salariés-es chez les constructeurs, les équipementiers et les sous-traitants, elle est intégrée à tout le tissu régional, tous les départements de Midi-Pyrénées ont désormais une activité dans l'aéronautique. L'impact économique de cette filière est considérable (une étude est en cours à l'INSEE commandée par le CESR à la demande du groupe CGT). Cette spécialisation se trouve renforcée avec la mise en place du pôle de compétitivité AESE*. Face à des enjeux considérables comment agir ensemble salariés-es concernés et population, syndicats/territoires pour imposer une

autre logique au service du progrès social ?

La lutte des salariés-es en mars, en avril, l'action européenne à l'appel de tous les syndicats le 16 mars, événement unique dans l'histoire de l'aéronautique européenne, tout cela n'est pas banal. Il s'agit de points d'appui qui donnent confiance pour avancer et gagner le retrait du plan Power 8 et la réponse aux revendications et besoins sociaux exprimés par les salariés-es. C'est pourquoi nous sommes confrontés à un immense défi, articuler la résistance au plan de restructuration, les enjeux qu'il pose et les aspirations des salariés-es. Dans ce contexte le Comité Régional, avec celui d'Aquitaine, les syndicats du pôle et les UD/UL concernées, construit une démarche de conquête autour de l'exigence de la création d'un CIE. L'ensemble des syndicats du pôle réuni à Blagnac le 5 mars a décidé d'agir pour obtenir cet outil dont il a besoin pour disposer d'infos, pour être consulté et pouvoir intervenir sur les choix qui le concernent. Cette démarche s'inscrit dans la durée, l'actualité à laquelle nous sommes confrontés dans l'aéronautique exige de créer les conditions pour parvenir à cet objectif rapidement. ■



1^{er} mai 2007, agir pour gagner!



Placé entre les deux tours de l'élection présidentielle le 1^{er} mai revêt une grande importance pour les salariés-es. La CGT dans la déclaration du bureau confédéral appelle les salariés-es

- à se saisir du 1^{er} mai et à se mobiliser très nombreux pour en faire une grande journée d'expression des revendications sociales,

- à gagner l'unité syndicale la plus large et à assurer le succès des rassemblements et manifestations organisés dans les départements.

En France, dans la dernière période les luttes se sont développées sur les salaires notamment, des centaines de conflits sont recensés qui se traduisent souvent par des

succès importants. Dans notre région de nombreuses luttes ont eu lieu dans le Tarn, le Tarn et Garonne, la Métallurgie, la Santé. Elles débouchent sur des augmentations de salaires...

Ainsi en réponse au patronat qui pense pouvoir étouffer l'action revendicative par la répression syndicale, l'heure est à se rassembler pour défendre les libertés et exiger la conquête de droits nouveaux. Les manifestations qui se dérouleront dans toutes les villes de notre région comme partout en France et les nombreuses initiatives seront autant d'occasions de faire écho aux préoccupations et aux aspirations des salariés.

Le résultat du 1^{er} tour de l'élection présidentielle illustre que les salariés et citoyens de ce pays sont porteurs d'exigences démocratiques fortes. La très forte participation au scrutin en est un exemple.

La CGT rappelle aussi que les revendications qu'elle porte avec les salariés sont incompatibles avec le tout libéral, le tout sécuritaire, les discriminations de toutes sortes comme le racisme et la xénophobie et la chasse aux étrangers. Elle appelle les salariés-es à participer massivement au second tour de l'élection présidentielle, à affirmer le choix du progrès social. ■



Goubier

Les 30 salariés, de cette PME sous-traitante de l'aéronautique du Tarn et Garonne, ont fait grève pendant un jour et demi en avril, pour de meilleurs salaires, le respect... avec leur syndicat CGT ils ont contraint la direction à négocier et ont obtenu 4 % d'augmentation générale plus des primes.

France Télécom

La réorganisation et les restructurations des services au sein de l'entreprise par les directions, dont la région recouvre maintenant le grand sud englobant Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, a des conséquences catastrophiques sur l'emploi et les conditions de travail des personnels. Aussi plus d'un millier, ce 29 mars se sont rassemblés à l'appel de leurs syndicats, lors de la tenue d'un Comité d'entreprise à Blagnac. Ils ont ainsi fait la démonstration éclatante de leur opposition au projet mettant en cause l'avenir de leurs emplois.

Liebherr

Les salariés de ce grand équipementier aéronautique en Haute-Garonne ont débrayé à plusieurs reprises pour exiger l'augmentation de leurs salaires. Mobilisés et offensifs avec une CGT forte en adhérents et majoritaire lors des élections professionnelles dans l'entreprise, les débrayages se sont poursuivis pendant deux jours. Leur action débouche sur des résultats importants. Ils obtiennent 95 € d'augmentation générale plus prime pour les bas salaires.

FIRMI

Le 31 MARS 2007 a eu lieu, à FIRMI (Aveyron), à l'initiative du Collectif National de Défense et de Développement des Services Publics, la **Fête des Services Publics dont l'objectif affiché était** "Défendre, reconquérir, développer les services publics".

L'union départementale de l'Aveyron n'était pas membre du collectif, elle a cependant été invitée à y participer. Elle a répondu positivement, à cette invitation en accord avec ce que souhaitaient de nombreux camarades du département, ainsi que les organisations du secteur privé. La question des services publics constitue un enjeu déterminant pour le développement du territoire que l'UD a placé au centre de son activité revendicative. Un récent 4 pages mettait en évidence à la fois les enjeux et les luttes qui ont jalonné depuis toujours la défense des services publics dans le département.

Si la période des élections présidentielles et législatives a contribué à donner un éclat particulier à cette initiative très courtisée notamment par certains candidats, la CGT Aveyron y a participé en mesurant les tentatives, de tous ordres, de possible récupération mais avec la volonté que notre participation soit porteuse des propositions CGT sur les Services Publics. C'est donc avec un stand CGT qu'a pu se tenir cette présence avec les initiatives prévues notamment des débats en ateliers.

A partir du travail engagé depuis de nombreux mois le Comité Régional, mais aussi de nombreux camarades responsables régionaux de profession ont participé à cette journée notamment dans les débats organisés par l'UD CGT. Une initiative avec une manifestation qui a vu la participation de 2 500 personnes ainsi que l'adoption d'un manifeste pour les services publics, était ensuite organisée.

Travail le dimanche : Non Merci !...



Depuis des décennies le grand patronat du commerce et de la grande distribution rêve d'une ouverture des magasins tous les jours, dimanche compris et pourquoi pas 24h/24. L'histoire du mouvement social dans ce secteur est jalonnée des luttes des salariés-es pour résister à la volonté du patronat qui voudrait les rendre encore plus corvéables et plus flexibles. Cette résistance est faite d'actions mais aussi de luttes juridiques la plupart victorieuses pour garantir les droits des salariés-es (cf/ l'action en justice gagnée contre Boulanger par l'UL CGT Mirail 1987). Cette vigilance des salariés-es mais surtout de la CGT Commerce a permis de garantir au fil des années, les droits des salariés-es et imposer leur respect du repos dominical pour tous. (loi du 13 juillet 1905). En Haute-Garonne la CGT avait obtenu un accord interdisant l'ouverture des magasins le dimanche. Aujourd'hui les communes autorisées à déroger au repos dominical négocient chaque année entre employeurs et organisations syndicales, les dérogations qu'elles autoriseront. Elles pensent, ainsi, limiter le phénomène d'ouverture à quelques dimanches par an. Les commissions paritaires interprofessionnelles départementales issues de la loi de modernisation sociale de 2004 servent de cadre à ces

négociations. Il y a sans doute là un nouveau lieu d'intervention pour les salariés car en effet seule la CGT s'oppose à ce type d'accord. Ce sont des questions que nous voulons débattre dans le cadre de la conférence régionale et qui seront au centre des Assises Régionales du Commerce organisées conjointement avec la Fédération et le Comité Régional. 130 481 salariés-es sont concernés-es en Midi-Pyrénées.

Face à la volonté du Medef de généraliser l'ouverture des magasins le dimanche au nom de "la liberté du consommateur! la liberté de travailler plus pour gagner plus" -exigence patronale socialement inacceptable et condamnable, qu'aucuns arguments économiques ne justifient, pas plus que l'appel au volontariat des salariés "désirant travailler plus" est un choix dont les salariés-es auraient la liberté d'user estimant que cette question ne concernait pas seulement les personnels des entreprises du commerce, la Fédération CGT Commerce et Services a lancé une grande campagne et ouvre le débat à partir d'un 4 pages diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Une journée nationale d'action était organisée ce 29 mars pour réaffirmer les propositions que porte la CGT. ■

Aéronautique : agir pour gagner le CIE

85 participants et plus de 40 syndicats des deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ont participé le 5 mars à l'assemblée des syndicats du pôle aéronautique. Ils ont ensemble pris la décision d'agir pour créer les conditions de gagner la création du Comité Inter entreprises. Dans le prolongement de cette rencontre plusieurs réunions ont eu lieu notamment entre les 8 régions concernées par les enjeux du plan Power 8 et la confédération (voir leur déclaration en page 13), le groupe de travail inter régional a proposé la réunion des syndicats par bassin d'emploi afin de travailler, dans la proximité, notre intervention au niveau de chaque entreprise. Pour aider à construire cette démarche dans chaque CE un 4 pages tiré à 60 000 exemplaires a été édité, il est diffusé dans toutes les entreprises du pôle et une fiche argumentaire a été élaborée. 3 bassins sont retenus sur la partie Midi-Pyrénées du pôle (ouest, sud et nord) et

rendez-vous est pris en juin pour une nouvelle initiative. Enfin dans l'actualité inter régionale, une première rencontre a eu lieu à notre demande avec le préfet d'AQUITAINE afin de porter nos exigences. Le Préfet de MIDI-PYRENEES recevra la délégation de nos deux régions le 24 mai. Ces rencontres font suite à nos demandes communes du début de l'année et en l'absence de toute concertation interprofessionnelle au niveau régional. Les conseils régionaux sollicités n'ont pas encore répondu à cette demande de rendez-vous. Par ailleurs, les 8 régions concernées par les enjeux de l'aéronautique participent au collectif aéro de la FD Métallurgie. La réunion a permis d'examiner l'évolution de la situation revendicative en lien avec l'actualité, la préparation de notre intervention lors du salon du Bourget ainsi que la tenue d'Assises Nationales et européennes de l'Aéronautique en octobre. Cette préparation donnera lieu à un travail croisé entre syndicats/FD et territoires.



Conférence Régionale : discutons!

Ca y est la préparation de la conférence régionale est maintenant lancée avec la diffusion d'un journal 4 pages adressé aux syndiqués-es de Midi-Pyrénées. C'est ainsi que le collectif de préparation de la conférence régionale composé des UD/Professions/Bassins d'emploi a proposé de solliciter l'opinion des syndiqués-es sur des questions qui concernent leur vie quotidienne et qui se décident en Midi-Pyrénées. Transports, santé, éducation mais aussi développement et emploi. Ce journal volontaire succinct pointe les questions et sollicite le débat et les contributions des syndiqués-es, des militants sous différentes formes dans le syndicat ou en adressant ces contributions au CR. Elles serviront à enrichir l'élaboration du document préparatoire ainsi que les projets de 3 résolutions dont le collectif a retenu le principe. Dans une deuxième phase des débats préparatoires autour du document proposé seront proposés aux syndicats, dans les professions et au sein des directions UD pour une préparation véritable démocratique. La place de l'outil régional et les évolutions à conduire seront au centre des débats de la conférence c'est pourquoi il est important que chacun-e puisse s'y inscrire.



A vos agendas...

Session de formation IRT
"Santé travail"
du 21 au 23 mai 2007

Session de formation IRT
"Formation Professionnelle :
un droit à faire vivre!"
du 18 au 20 juin

Inscriptions secrétariat
du Comité Régional



10^e conférence, engageons le débat

transports, santé, emploi... ça nous concerne... !

La préparation de la Conférence régionale s'engage, le Collectif de préparation composé des UD/professions/Bassins d'emploi travaille à la rédaction d'un projet de document qui proposera à partir de la réalité à laquelle sont confrontés les salariés de Midi-Pyrénées, de définir des orientations et des propositions d'une stratégie syndicale régionale partagée. Un 4 pages élaboré par ce groupe de travail régional est mis à disposition des syndicats (voir page 6) pour engager un large débat avec nos syndiqués qui viendra enrichir les propositions soumises aux délégués-es de la Conférence. Dans ce débat préparatoire nous souhaitons que le Bulletin Régional joue son rôle et puisse se faire l'écho des opinions, des initiatives, des expériences qui ont lieu en région sur des questions fortes qui nous concernent. C'est pourquoi

avec ce numéro nous entamons la publication de ces contributions sur un thème particulier d'intérêt régional et en phase avec l'actualité régionale. Il y aura 3 autres numéros d'ici la tenue de notre conférence. Aujourd'hui nous évoquons l'enjeu pour les Midi-Pyrénéens que sont les transports. En effet il s'agit d'une question vitale qui nous empoisonne la vie, tous les jours. L'actualité récente autour de la proposition d'un grand contournement routier de l'agglomération, l'ouverture de la deuxième ligne du métro toulousain prévu début de l'été 2007, l'enquête de la direction de l'Équipement pronostiquant l'asphyxie de Toulouse d'ici 2020 a nourri le débat par presse interposée : les pour, les contre les phrases politiciennes n'ont pas manqué en dehors de l'intérêt des principaux concernés. La CGT a donc une immense

responsabilité pour faire exprimer les aspirations sociales et les revendications pour des transports collectifs répondant aux besoins des usagers. Le débat public sur le grand contournement routier de l'agglomération s'ouvrira à l'automne, la convention régionale SNCF/Conseil Régional sur les TER* est en cours de renouvellement et le plan régional des transports² sera définitivement adopté. Autant d'opportunités pour la CGT en région pour construire des initiatives d'action, elles seront au centre de nos débats de la conférence, les expériences publiées ici montrent les convergences possibles et indispensables à construire.

Martine BERNARD-ROIGT

*Trains Express Régionaux



Les transports, un enjeu régional

quels transports collectifs avons-nous besoin en Midi-Pyrénées!

MIDI-PYRÉNÉES "TER" D'AVENIR!

La régionalisation des services régionaux de transport de voyageurs s'est affirmée après l'expérimentation de six régions volontaires et le cadre posé par la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000.

Devenue autorité organisatrice des transports à partir de janvier 2002, la région décide du contenu du service public de transport régional, des dessertes, de la qualité de service de la tarification avec la SNCF comme exploitant unique chargé de la mise en œuvre des orientations de la région.

La région politique reçoit une dotation de l'Etat. L'organisation de l'exploitation et le financement du service transféré font l'objet



d'une convention entre la SNCF et la région. La CGT, convaincue que la régionalisation permettrait une meilleure prise en compte des besoins des usagers par une implication des pouvoirs politiques plus proches et favoriserait le développement et l'aménagement du territoire et des transports collectifs, a œuvré dans ce sens depuis ses prémices.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION TER, PLAN RÉGIONAL DES TRANSPORTS, RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES : ÇA NOUS CONCERNE!

Ces 3 sujets vont déterminer l'avenir du TER sur Midi-Pyrénées mais aussi plus globalement la réponse aux besoins croissants de transport. Les orientations prises détermineront le contenu et la qualité du service public ferroviaire pour la prochaine décennie.

Au vu de leur importance, la CGT a décidé de donner la parole aux usagers. Nous allons porter les débats au plus près des populations sur l'ensemble de la région avec la présence de l'Etat, de RFF, du Conseil régional et de la SNCF.

Les premières dates :

- Tarbes le 25 avril à 18 h (Aureilhan salle polyvalente)
- Castelnaudary le 24 mai à 20 h maison des associations
- Albi le 31 mai à 19 h Université Paul Sabatier salle Champollion

QUELQUES IDÉES INCONTOURNABLES :

- Poursuivre le développement des trafics
- Garantir des moyens humains et matériels pour l'exécution du service
- Imposer à l'Etat le maintien en qualité du réseau ferroviaire
- Porter la durée de convention à 12 ans
- Favoriser la multi modalité et la complémentarité
- Garantir une tarification attractive en respectant l'égalité de traitement des usagers au niveau national
- Maintenir la SNCF comme exploitant unique
- Gagner un processus plus démocratique des décisions.

- Cahors le 4 juin à 18 h
- Foix le 6 juin à 18 h
- Montauban le 14 juin à 20h30 à l'ancien collège 1^{er} étage
- A venir Bousens, Lisle Jourdain, Figeac, Rodez

Le contenu recueilli lors de ces réunions alimentera **le colloque régional du 23 octobre à Toulouse.**

Dominique ESPINASSE
Pour le Secteur CGT Cheminot
Midi-Pyrénées



Cancéropôle : Initiatives et convergences

usagers, syndicats et territoires agir ensemble !

La défense du service public est au cœur des préoccupations de la CGT.

En ce sens le développement du service public ferroviaire est un enjeu fondamental pour les cheminots et leur fédération CGT.

Dans le cadre de la LOTI (loi d'orientation des transports intérieure de 1982) et de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain de 1999), et par l'intervention des cheminots, le Conseil Régional est autorité organisatrice du transport par fer en Midi-Pyrénées depuis 2002.

A l'heure actuelle le TER, service public de transport régional, est un apport considérable pour la vie quotidienne de milliers d'habitants de la région.

Pour autant les orientations du gouvernement et de la direction SNCF dégradent fortement le service auquel les usagers ont droit.

En effet, depuis 2002 ce sont près de 16000 emplois de cheminots au statut qui ont disparu, les moyens matériels manquent et l'infrastructure est dans un état déplorable.

Dans ce cadre, **la CGT** n'a de cesse d'intervenir pour inverser ces orientations et construire un rapport de force de haut niveau.

Pour autant, **la CGT** est aussi force de proposition pour développer le service public ferroviaire et répondre aux besoins des populations.

Ainsi alors que les premières pierres du **Cancéropôle** sont posées sur Toulouse, aucune solution viable de transport collectif n'est encore prévue alors que des milliers de salariés et de malades vont se rendre sur ce site.

Aux dires de la Préfecture, le seul moyen de transport prévu est le bus entre la station de Métro de St Agne et le site du **Cancéropôle**.

Depuis plusieurs mois, **la CGT** met en avant auprès des autorités politiques et de la direction Sncf un projet de desserte ferroviaire pour cette zone.

Le 21 mars dernier, **la CGT** a organisé une conférence de presse route d'Espagne, au rond-point de l'échangeur afin d'informer sur ses propositions.

Cette initiative nous a permis de tisser des liens avec des associations de quartier portant le même projet et de contribuer au débat sur l'avenir des transports dans l'agglomération toulousaine.

Continuons à travailler avec la population et soyons force de proposition... dans la période c'est indispensable!

Eric FERRERES

Secrétaire syndicat Cheminot Toulouse

Près de 600 personnes sont concernées par le déménagement sur la zone de Langlade pour les Laboratoires Pierre Fabre. A ce jour, essentiellement des sites toulousains, plus un service de Castres (environ 20 salariés). Il reste toujours la possibilité que d'autres services basés à Castres, soient un jour appelés à venir sur le site du Cancéropôle. Quand on connaît les difficultés pour aller de Labège à la zone de Langlade aux heures de pointes (8h/9h le matin et 17h/19h le soir) on se demande que va devenir la vie de ces salariés qui pour la plupart habitent en dehors de l'agglomération toulousaine. Pour les salariés de Labège, Ramonville, Vigoulet, qui aujourd'hui mettent

environ 15 mn pour rejoindre le lieu de leur travail, il faudra au moins le triple de temps demain dans les conditions les meilleures (par temps de pluie la rocade est saturée).

Les conditions de travail de ces salariés vont donc devenir plus difficiles, se dégrader dans le temps avec une prise de risque importante au vu de la circulation sur cette rocade toulousaine.

Des mesures d'urgence doivent être prises (ligne de métro, ligne de bus, gare SNCF) pour faciliter la circulation toujours plus importante sur cet axe.

Bien que la construction de nouveaux ponts échangeurs se termine entre Labège Innopole et l'Est toulousain, le trafic routier est toujours

aussi dense avec des pics très importants lorsque les conditions météo se dégradent (neige, pluie).

Espérons que tous les acteurs du Cancéropôle soient vigilants et prennent en compte les demandes des salariés pour améliorer les conditions de circulation vers la zone de Langlade c'est le sens de notre engagement dans le groupe de travail régional cancéropôle avec les syndicats Marchant, SNTRS, Sanofi, SNPE CHR et Claudius Regaud.

Bruno BUCCELLI

Syndicat CGT Pierre FABRE

Vous avez la parole...



le TGV, c'est beau ! Mais tous les autres trains...

7 HEURES

Train du matin supprimé. Si ! Si ! C'est écrit sur une petite note collée sur la porte du quai. Rien d'autre. Pas d'explications. Se ruer à l'accueil ? Oui mais d'accueil, même refait à neuf, il n'y en a pas avant 8 h et après 18 h. Seul recours, la voiture. Adieu transports verts, écologie, développement durable.

Il y a quand même des trains qu'on prend. Mais ces trains-là, ça tombe en panne : attentes interminables, retour à la case départ ou... fin de parcours en au-to-bus-très-lents.

Il y a aussi les retards, petits et grands. Vous savez, la petite dame avec la voix familière qui annonce aux usagers captifs : "Le train numéro... départ initialement prévu à... partira avec un retard de...". Des envies de l'étrangler, la petite dame. Retards au travail. Une fois de plus, la course, les regards des collègues, du chef, du patron. Retards à la maison. Les portables surchauffent. "Je ne serai pas à l'heure, ne m'attendez pas. Peux-tu récupérer la petite ? Fais les courses ; moi, ce sera trop tard".



17 HEURES

Train bondé. L'annonce : Train du soir supprimé. Tout le monde se précipite vers d'autres convois, s'entasse comme il peut. Informations ? Pas d'informations. Flux et reflux des rumeurs. Protestations qui fusent. Sourires crispés. Fatigue du soir sur les visages.

Que faire dans cette galère ?

Trouver un bouc-émissaire ? C'est la faute au contrôleur, aux cheminots, au service public, aux grévistes, aux syndicalistes...

Oui mais voilà, moi j'en suis une, syndicaliste. Donc le bouc émissaire, je sais que ça peut soulager un temps mais c'est une illusion. Illusion simpliste de croire que l'usager s'oppose au gréviste, que le salarié gréviste s'oppose au salarié, que le salarié s'oppose au citoyen. Car chacun-e de nous est tout cela en même temps.

Je sais surtout que les salarié-es, citoyen-es, syndicalistes, grévistes, habitant-es de Midi-Pyrénées et d'ailleurs, ont un intérêt commun - un intérêt général qui nous relie socialement et se concrétise dans le service public - celui de promouvoir un transport ferroviaire de qualité sur tout le territoire. Rien de moins.

Yannick, usagère du train

Rencontre avec...



Je m'appelle **Pierre SIMEONI**, je suis originaire d'une île de la Méditerranée où les nuits sont parfois bleues.

Après quelques années de CDD et de chômage aux quatre coins de la

France, j'ai intégré le Ministère de l'Agriculture dans le Gers en 1980 où j'ai créé une section CGT. Une des raisons qui m'a fait choisir la CGT, est le fait que j'ai découvert lors de mes études de droit du travail que certains grands revirements de jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation étaient souvent dus aux recours devant les tribunaux de syndicats CGT de petites entreprises.

J'ai eu, des responsabilités syndicales au sein de la commission exécutive et du bureau de l'UD-CGT du Gers pendant quelques années, puis parallèlement j'ai été administrateur dans certains organismes sociaux (CPAM, RIA, ASMA32).

Alors que je préparais ma "prétraite syndicale" on m'a proposé d'intégrer le CESR. Après une brève hésitation j'ai accepté. Je suis membre des commissions 2 (activités économiques) et 4 (affaires sociale et culturelle).

Le CESR est un organisme qui ne reflète en rien la population de Midi-Pyrénées de par sa composition et l'âge de ses membres. La défense des intérêts catégoriels l'emporte parfois sur l'intérêt général chez certains membres de la "société civile".

Le MEDEF est un collecteur de fonds publics régionaux car les banquiers sont, paraît-il, frileux pour financer les projets des entreprises.

L'aspect positif du CESR c'est la multiplicité des informations, des analyses et des personnes des départements de la région, ainsi que les nombreux débats qui se déroulent en son sein. Les avis que produit le CESR devraient être pour les militants syndicaux des outils pour leurs luttes, leur formation syndicale et la connaissance de leur région.

Actualité de l'activité CGT



Les organisations syndicales composant le 2^e collège ont proposé dès le début de la mandature une saisine sur la sous-traitance. Malgré l'opposition manifeste du collège patronal, un avis consacré à la sous-traitance aéronautique est étudié depuis février par la commission "affaires économiques". Le rapporteur en sera Bernard CAZES, membre du groupe CGT.

L'annonce du plan "power 8", ses conséquences sur la région Midi-Pyrénées démontrent bien l'urgence et l'opportunité pour le CESR de traiter ce dossier... et donc la clairvoyance des organisations syndicales!

Le Conseil Régional de Midi-Pyrénées ne s'y est d'ailleurs pas trompé : il vient de saisir le CESR sur cette question qu'il considère comme prioritaire.

Cette saisine est exemplaire à plus d'un titre. Tout d'abord elle ambitionne de sortir des déclarations spectaculaires, effets d'annonce et autres analyses soi-disant incontestables que nous pouvons entendre et lire depuis plusieurs mois! Au contraire, le CESR s'est organisé pour entendre des acteurs et experts variés qui lui permettront d'avoir le recul

nécessaire pour interroger les discours développés autour de ce dossier. En deuxième lieu, le CESR a initié une méthodologie particulière pour cet avis : il a sollicité l'INSEE afin de mener une étude d'impact sur les conséquences de la "crise" aéronautique sur le tissu économique et social. Des collaborations avec l'INSEE ont déjà eu lieu, notamment lors de l'étude de l'avis sur le logement locatif en milieu rural, mais c'est la première fois qu'une étude de cette nature et de cette envergure est confiée à l'INSEE en Midi-Pyrénées.

La CGT se félicite de cette initiative. Elle permettra de donner à ce dossier un éclairage objectif et de redimensionner les analyses en apportant d'autres éléments que ceux concernant Airbus. L'objectif doit être d'étudier l'impact, direct et induit, sur l'ensemble de la région et d'éviter de se limiter au seul soutien de l'entreprise phare. Pour la CGT, les engagements portés par le Schéma Régional de Développement Economique participent de la même démarche. Il nous semble aussi important de réaffirmer la nécessité d'un organisme de statistiques public et indépendant, indispensable pour servir et éclairer l'action et les décisions de la puissance publique. ■

Les interventions de la CGT

Avis sur le Schéma régional des formations sanitaires et sociales



Au nom du groupe CGT Jacques MAREK a déclaré lors de l'Assemblée plénière du 26 mars 2007 (extraits) :

"Avant d'évoquer le schéma régional des formations sanitaires et sociales, permettez-moi de saluer les personnels hospitaliers de Lannemezan et de Lourdes qui luttent pour le maintien des maternités de proximité, et ceux de l'hôpital d'Albi qui refusent le projet de fermeture du service de Diabétologie-Endocrinologie et l'ostracisme dont ils sont l'objet. Les actions menées visent à préserver l'accès à l'offre publique de soins spécialisés et l'emploi.

Je veux les assurer de notre solidarité.

C'est avec un certain intérêt que la CGT note la prise en compte d'observations et de propositions produites dans l'avis "La décentralisation des formations sanitaires et sociales : enjeux et conséquences", voté par le CESR lors de la session du 27 juin 2005.

Comme nous le disions alors, le secteur sanitaire et social revêt une importance toute particulière. Cela reste un secteur générateur d'emplois, - tout autant que l'industrie -, avec certes, un long débat sur les qualifications et la nature des emplois à avoir; mais c'est aussi un secteur révélateur de l'état d'une société.

Les valeurs qui sous-tendent les programmes d'études et l'exercice professionnel sont fondatrices du corpus professionnel.

Là où la tolérance, l'empathie, le secret professionnel sont nécessaires pour l'élaboration du lien de confiance réciproque, entre professionnel et usager; la loi du 5 mars signalement, méfiance et suspicion. Ces sentiments vont assurément nuire au colloque singulier et à l'entretien social.

Ainsi, faisant fi de l'éthique des professionnels de santé et de l'intervention sociale, la loi portée par l'ex- ministre de l'Intérieur **bouleverse ces professions dans leurs apprentissages, leurs missions, et leurs exercices.**

La CGT dénonce cette dérive vers une société de la délation, qui porte atteinte aux libertés individuelles, et qui s'avérera contre productive.

Si elle partage les réserves exprimées dans le projet d'avis quant au pilotage des 16 groupes de travail, la CGT se reconnaît dans les 6 axes stratégiques. Nous apprécions par ailleurs que les organisations syndicales soient considérées comme des partenaires dans 20 fiches actions/27.

Ces mêmes organisations peuvent, **doivent** être impliquées dans la fiche action N° 6 qui correspond à l'objectif 1.5 "accompagner la mise en place de démarche qualité avec les organismes de formation".

Peut-on croire qu'il s'agit d'un oubli?

Les salariés, les syndicats sont légitimes, tout autant que les employeurs, pour proposer une réponse de formation continue pertinente par rapport aux besoins des usagers, aux besoins de qualifications, aux besoins des établissements. Sinon, le risque est grand de promouvoir la déqualification des métiers. Cette dérive existe; il arrive dans le secteur social, par exemple, que l'on recrute un moniteur éducateur à la place d'un éducateur.

Il nous faut avant de conclure aborder la préparation aux concours des professions sanitaires et sociales. Ce cycle préparatoire, ponctué de longs stages est devenu une rente pour les officines de formation qui font florès. Elles prospèrent sur l'inquiétude des familles et des jeunes. Le contenu pédagogique et le taux de réussite méritent d'être vérifiés.

La CGT propose que l'Education Nationale et les instituts publics de formation professionnelle réinvestissent ce champ de l'accès au concours.

Ces remarques faites nous voterons l'avis."

Déclaration...

8 Comités Régionaux et la CGT exigent le retrait de Power 8

Le 2 avril, huit Comités Régionaux CGT* et la Fédération de la métallurgie, se sont réunis à Montreuil, à l'initiative de la Confédération afin d'amplifier les actions pour le retrait du plan Power 8 et développer la filière aéronautique.

L'annonce brutale par EADS, du plan POWER 8 dans Airbus entraînant 10 000 suppressions d'emplois en Europe, avec mise en vente de certains établissements de production et externalisation d'activités provoque inquiétude et colère parmi les salariés du Groupe, ainsi que dans les entreprises sous traitantes, comme parmi les populations des Régions et bassins d'emploi touchés par cette vaste restructuration.

Alors que l'emploi industriel est un élément structurant pour un aménagement durable et solidaire des territoires, nous sommes face à une tentative de restructuration globale de la filière aéronautique dont Airbus est la partie visible.../...

Les propositions émanant des Présidents des huit Conseils Régionaux, concernant la prise de participation dans le capital d'EADS ainsi que des aides importantes

aux entreprises sous-traitantes méritent un véritable débat national. L'objectif affiché est d'atténuer les effets socio-économiques du Plan Power 8, mais pas seulement. Il s'agit aussi d'appuyer la restructuration de la sous-traitance et le regroupement de PME afin qu'elles puissent encore supporter les baisses de coûts et la mise en concurrence. C'est à cette condition qu'elles pourraient encore être interlocuteurs d'EADS.

Si la CGT n'est pas en soi, opposée à l'utilisation d'aides publiques pour développer l'emploi et les entreprises, dans une démarche d'efficacité sociale et économique, cela pose la question de la transparence de ces attributions et de leur conditionnalité, en matière de création d'emplois, de salaires, de condition de travail, de garanties collectives, de formation, de droits nouveaux pour les salariés.../...

Ce qui est nécessaire c'est plus de droits pour les salariés et leurs représentants, afin de pouvoir intervenir et proposer des alternatives dans le cadre de la gestion et de la stratégie de leur entreprise. Avoir plus de visibilité entre Airbus et ses sous traitants, nécessite de mettre en place un Comité inter-entreprises intéressant tous les sala-



riés de la filière. Avoir plus de transparence dans l'utilisation des fonds publics demande plus de contrôle et de droit pour les CE.../...

La Confédération, avec ses huit Comités régionaux et la Fédération de la métallurgie, entendent engager le débat dans les syndicats, les bassins d'emploi et les régions concernées, pour contribuer à construire un rapport de force permettant le retrait du plan Power 8, et le développement d'une filière aéronautique porteuse d'emplois, de développement économique et social dans les territoires.

Montreuil le 5 avril 2007

*(Aquitaine, Midi Pyrénées, Ile de France, Centre, Pays de Loire, Picardie, PACA, Poitou Charente)

6^e Forum Santé-Travail : le stress au travail



Le Comité Régional est partenaire cette année encore du 6^e Forum Santé Travail organisé avec les médecins du Travail du SNPST, la CFTC, Solidaires ainsi que des institutions (CRAM, MIDACT, DRTE) et soutenu par la MGTS. Le thème du forum est "Le stress au travail : l'organisation du travail en question". Michel Miné conseiller à

la Confédération y participera en sa qualité de professeur de droit du Travail et le Comité Régional participera à la table ronde qui sera organisée. Nous vous invitons à y participer nombreux et nombreuses, inscriptions secrétariat régional 15 € pour le repas.

Démantèlement de l'ANPE

29 mars des personnels mobilisés!



L'annonce de restructurations au sein de l'ANPE et l'objectif de fusion avec l'ASSEDIC suscitent de vives inquiétudes et de la colère parmi les salariés-es de l'ANPE qui se sont massivement mobilisés le 29 mars dernier lors de cette journée d'action nationale.

A quoi sommes-nous confrontés? L'axe directeur des évolutions imposées est de passer d'un Service Public (de l'Emploi) à un Service Social d'intérêt Général selon les directives européennes. Ceci se matérialise par : déconcentration systématique des moyens et de leur gestion, décret permettant la création de filiales à l'ANPE, projet de fusion avec l'Assedic... tout ceci entre bien sûr dans une logique néo-libérale : déconcentration pour une gestion autonome des structures indépendantes à venir, filialisation pour une rentabilisation d'activités facilement privatisables, fusion avec l'Assedic permettant un contrôle social intégré sur les chômeurs.

l'ANPE demain. Aux plus "éloignés de l'emploi", les Minimas sociaux, dispositifs d'accompagnement et leur cortège de contrats aidés... et pour tous un contrôle social renforcé et la mise au travail obligatoire comme moyen de pression au service d'une plus grande flexibilité et marchandisation des précaires. En segmentant bien le marché du chômage et dans une démarche marketing bien conçue, on peut tirer profit du marché de la misère...

L'ANPE n'a plus sa place dans ce paysage néo-libéral -avec ce qui reste encore de sa mission de Service Public-. Seul restera à terme (peut-être) en guise de "Service Social d'Intérêt Collectif", le contrôle sur les précaires en collaboration avec les collectivités territoriales.

LA SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE ET UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI AUX SERVICES DES SALARIÉS

Cette approche néo-libérale du service rendu à l'utilisateur est totalement incompatible avec le projet de Sécurité Sociale Professionnelle portée par la CGT.

La SSP qui vise à éliminer le processus de précarité, entend sécuriser les parcours professionnels tout au long de sa vie : maintien du contrat de travail avec le niveau de qualification et de salaire, promotion sociale et professionnelle par la formation et la reconnaissance de l'expérience acquise... cela exige un service public, indépendant des acteurs économiques locaux et des enjeux financiers sectoriels ou locaux. Celui-ci devra gérer les parcours et littérale-

ment "construire" les reclassements des salariés dans cette perspective, et non plus chercher à "recaser" les salariés sur les opportunités d'emploi localement (ou non).

La SSP, pour exister devra s'appuyer, comme cela a été répété dans différentes interventions lors du forum du 28 février à Montreuil, sur cet acteur public, comme régulateur des mouvements de main d'œuvre et garant de la sécurisation des parcours. La SSP suppose une co-responsabilité sociale entre l'entreprise (passée et à venir) et la collectivité. Et la garantie de la collectivité, au-delà des intérêts locaux ou catégoriels, c'est le Service Public de l'Emploi... au service de l'intérêt des salariés.

Pour l'interpro à la CGT, l'enjeu est de taille : le refus du démantèlement de l'ANPE ne se résume pas au simple maintien d'un service public et dont on peut discuter des évolutions souhaitables, mais de préparer la mise en place de la SSP : un Service Public de l'Emploi rénové au service des salariés dans leur parcours professionnel sécurisé.

Pour les salariés de l'ANPE, penser les revendications et les luttes qui s'annoncent contre le décret, ses conséquences et la fusion avec l'Assedic, doit s'inscrire dans la perspective de la SSP et des "nouvelles missions" qui l'attendent, au service des salariés et non de la précarité...

Les salariés de l'ANPE étaient en grève le 29 mars 2007 à plus de 55 %. Le soutien de l'interpro est un élément décisif dans la poursuite du mouvement et pour l'avenir du SPE comme de la SSP.

José RODRIGUEZ

Collaborateur Comité Régional



A terme la segmentation du public des privés d'emploi conduit au renforcement de l'exclusion : aux plus "employables" les services privés prétendus "performants" : prestataires Assedic aujourd'hui, filiales de



Jean-François LAPEYRE
Réélu secrétaire Général
UD Hautes-Pyrénées
Congrès mars 2007

Institut Régional d'Histoire Sociale

L'Institut a tenu son assemblée régionale le 17 mars à Montauban. La trentaine de participants des 6 UD de Midi-Pyrénées présentes a pu débattre, échanger à la fois sur le bilan montrant la vitalité de notre Institut et sur les perspectives à venir. La décision est prise d'aider à la création d'instituts départementaux d'autant que les initiatives organisées dans les départements autour de 1936 en montrent les possibilités nouvelles

Institut Régional du Travail

Les stagiaires des sessions de formations ont pu élire leur représentant au Conseil d'administration de l'Institut dans le cadre de son renouvellement. Pour la CGT c'est Philippe MOITRY qui a été élu Martine BERNARD-ROIGT ainsi que Serge CHANAUD ont été désignés pour représenter le Comité Régional.

CSI Pyremed

L'Assemblée Générale du CSI aura lieu le 14 juin à Montpellier. La CGT devra assurer la prochaine présidence. Une rencontre aura lieu avec les camarades du CR Languedoc-Roussillon pour faire le bilan de l'activité passée, définir des perspectives et proposer une candidature à la présidence

